

CRPN



Retraite des Navigants
41ème Exercice

RAPPORT D'ACTIVITE 1993

CAISSE DE RETRAITE
DU PERSONNEL NAVIGANT
PROFESSIONNEL DE
L'AERONAUTIQUE CIVILE

RAPPORT DE GESTION

1993 est une année sombre pour l'économie française : décroissance du P.I.B., nombre sans précédent de faillites d'entreprises, déficit général de la protection sociale, chômage en forte croissance...

Pour les activités du transport aérien, 1993 est une année noire : déficits, mises en redressement et dépôts de bilan se sont succédés. Aucune entreprise n'a été à l'abri des difficultés.

Dans ce contexte, pour la première fois depuis les années 1980, la C.R.P.N.P.A.C. a vu diminuer ses effectifs de cotisants. De plus, les salaires moyens de la profession ont baissé. Par voie de conséquence, les prestations du fonds retraite ont excédé les cotisations.

Ces déséquilibres ont toutefois été compensés par la performance des réserves, modeste pour la partie immobilière mais brillante pour la partie mobilière, aussi bien sur le marché des obligations que sur celui des actions. En effet, si l'immobilier est toujours en phase d'ajustement, la décroissance des taux obligataires en 1993 a induit de fortes valorisations du portefeuille.

Ces événements se sont traduits, pour l'Organisme, par un résultat global tout à fait exceptionnel de 1 122,4 MF (+12,3% par rapport à 1992), qui se décompose en :

Résultat du Régime	67,1 MF
Résultat des réserves mobilières	988,0 MF
Résultat des réserves immobilières	44,5 MF
Résultat exceptionnel	22,8 MF

Les difficultés persistantes de l'activité du transport aérien, les incertitudes boursières et la stagnation du marché immobilier locatif devraient générer en 1994 un résultat plus modeste, de l'ordre de 800 MF.

DONNEES SYNTHETIQUES DES 5 DERNIERS EXERCICES

Libellé /	Années	1989	1990	1991	1992	1993	Variations	
							93/92	93/89

EFFECTIFS (en nbre)								
. Actifs cotisants au 31/12	16 857	17 415	17 777	18 155	17 770	-2,1%	5,4%	
. Retraités au 31/12	5 624	5 984	6 383	6 844	7 302	6,7%	29,8%	
. Théoriques de cotisants *	15 049	16 668	17 318	17 645	17 638	-0,0%	17,2%	
Ratio Actifs / Retraités *	3,00	2,91	2,79	2,65	2,43			
Ratio (Actifs/Retraités) pondéré *	2,88	2,92	2,97	2,84	2,62			

Millions de FF								
. Cotisations Fonds de Retraite	844	933	1 001	1 076	1 072	-0,4%	27,0%	
. Prestations Fonds de Retraite	773	840	932	1 022	1 117	9,3%	44,6%	
. Excédents Cotis./Prestations	71	93	69	54	-46	NS	NS	
. Prestations/Cotisations	91,6%	90,0%	93,1%	95,0%	104,3%			
. Ensemble produits	1 886	1 965	2 206	2 402	2 644	10,1%	40,2%	
. Résultat de l'exercice	801	730	964	1 000	1 122	12,3%	40,1%	
. Réserves du Fonds de Retraite **	5 844	6 300	6 903	7 518	11 078	47,4%	89,6%	
. Total Fonds de Réserves	8 373	9 108	10 072	11 074	12 198	10,2%	45,7%	
Résultats / produits	42,5%	37,1%	43,7%	41,6%	42,4%			
Réserves Fds Retraite/Prestations **	7,6	7,5	7,4	7,4	9,9			
Rés. Fds (Retraite+Spécial)/Prestations **	8,8	8,9	8,9	8,9	9,8			
Produits nets/Produits bruts	90,1%	84,9%	91,7%	89,5%	89,5%			

* Règles : 1° Effectif théorique = $\frac{\text{Nb de jours cotisés pendant l'année}}{360}$
2° Pondération par le salaire moyen de l'année considérée

SYNTHESE DES RESULTATS (Valeurs en milliers de francs)

Libellé	REALISE		Ecart	
	1993	1992	Valeur	%
Régime				
PRODUITS	1 328 168	1 334 461	-6 292	-0,5%
CHARGES	1 261 044	1 165 274	95 769	8,2%
Résultat Régime	67 124	169 187	-102 063	-60,3%
Réserves Mobilières				
PRODUITS	1 114 866	853 853	261 013	30,6%
CHARGES	126 832	106 590	20 242	19,0%
Résultat Réserves mobilières	988 034	747 263	240 771	32,2%
Réserves Immobilières				
PRODUITS	177 772	169 547	8 225	4,9%
CHARGES	133 346	130 517	2 829	2,2%
Résultat Réserves immobilières	44 426	39 030	5 396	13,8%
Exceptionnel				
PRODUITS	23 483	44 483	-21 000	NS
CHARGES	640	122	518	NS
Résultat exceptionnel	22 843	44 361	-21 518	NS
ENSEMBLE				
PRODUITS	2 644 290	2 402 344	241 946	10,1%
CHARGES	1 521 862	1 402 502	119 360	8,5%
Résultat global	1 122 428	999 842	122 586	12,3%
Résultat courant	1 099 584	955 480	144 104	15,1%

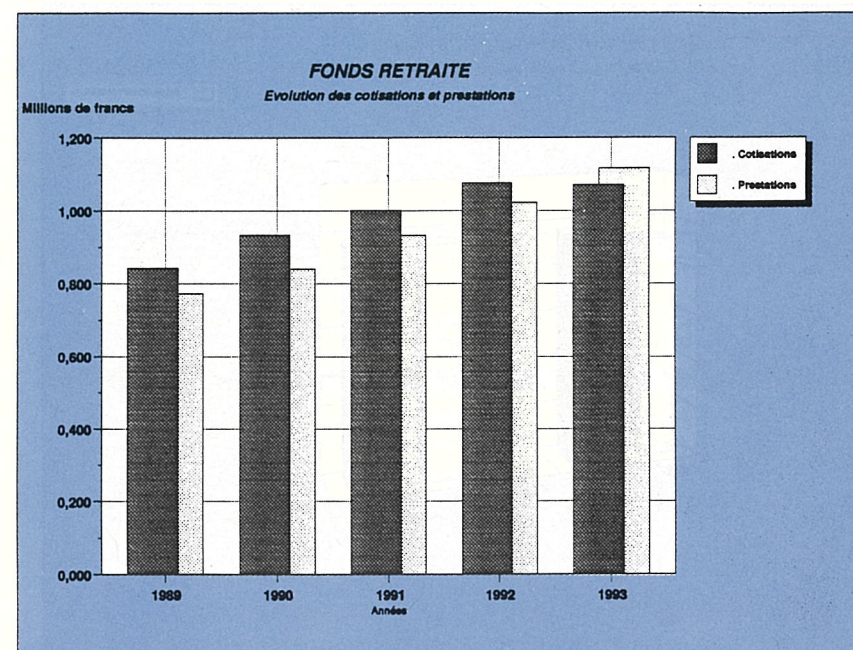
GESTION DU REGIME

SITUATION DU FONDS RETRAITE

La situation du transport aérien en France, conjuguée à la montée en charge constante du nombre de navigants retraités, a fortement pesé sur le résultat du Régime qui accuse une baisse importante de ses excédents (cotisations - prestations) : 83,8 MF contre 181,6 MF en 1992.

Après enregistrement des produits exceptionnels, passage en perte des créances employeurs irrécouvrables (3,5 M.F.) et imputation des frais, le résultat global ressort à 67,1 MF contre 169,2 MF pour l'exercice précédent.

Les cotisations stagnent à -0,4%, tandis que les prestations augmentent de 9,3%, d'où un déficit du Fonds de 45,7 MF, plus important que prévu. Rappelons que les cotisations de ce Fonds sont appelées à 92,5% depuis 1986.



AUTRES FONDS

Les Fonds SPECIAL et ASSURANCE restent excédentaires, les indemnités versées au titre du Fonds d'Assurance ayant par ailleurs diminué de 27%.

La valeur en compte de ces 2 Fonds de prévoyance étant largement supérieure aux besoins techniques évalués selon une étude actuarielle, le Conseil d'Administration a donc décidé une affectation du résultat 1993 répondant à ces besoins.

Quant au Fonds Social, les prestations ont été ramenées à 1,8 MF contre 2,5 MF en 1992.

Pour 1994, la situation encore préoccupante du transport aérien, devrait continuer à peser sur le résultat du Régime.

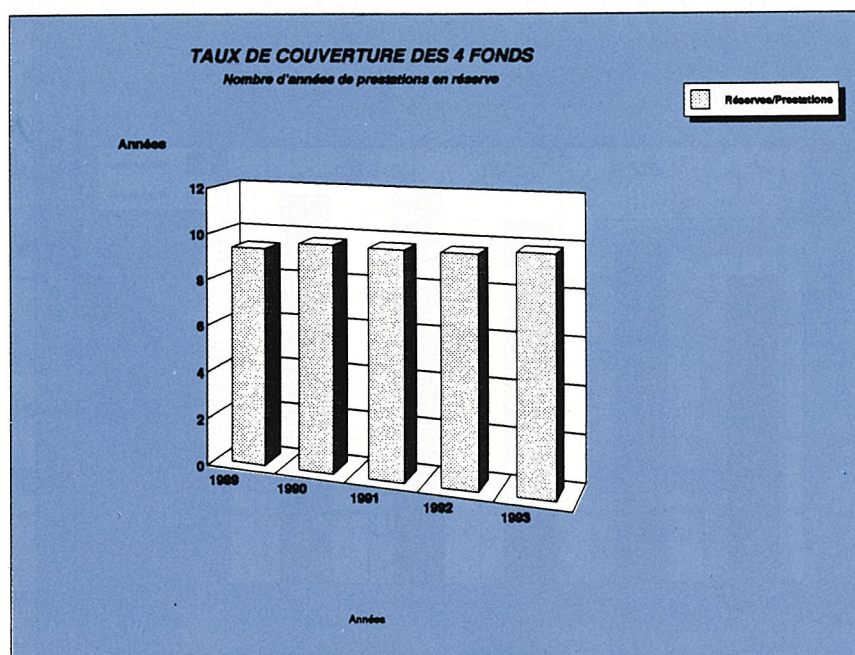


TABLEAU DE LA GESTION DU REGIME (Valeurs en milliers de francs)

Libellé	REALISE		Ecart	
	1993	1992	Valeur	%
FONDS DE RETRAITE :				
Cotisations	1 071 569	1 075 704	-4 135	-0,4%
Prestations	1 117 223	1 022 038	95 184	9,3%
Résultat	-45 653	53 666	-99 320	-185,1%
Prestations / Cotisations	104,26%	95,01%		
Prest. + charges/Cotis. + revenus réserves	52,78%	53,84%		
FONDS SPECIAL :				
Cotisations	216 942	217 433	-492	-0,2%
Prestations	105 701	100 232	5 469	5,5%
Résultat	111 241	117 201	-5 961	-5,1%
Prestations / Cotisations	48,72%	46,10%		
FONDS D'ASSURANCE :				
Cotisations	38 355	38 233	122	0,3%
Prestations	18 260	25 000	-6 740	-27,0%
Résultat	20 095	13 233	6 862	51,9%
Prestations / Cotisations	47,61%	65,39%		
FONDS SOCIAL :				
Prestations	1 848	2 470	-622	-25,2%

ENSEMBLE DES 4 FONDS				
Cotisations	1 326 866	1 331 371	-4 505	-0,3%
Prestations	1 243 032	1 149 740	93 291	8,1%
Excédent Cotisations/Prestations	83 834	181 631	-97 796	-53,8%
Prestations/cotisations	93,68%	86,36%		
Cotisations	1 326 866	1 331 371		
Produits exceptionnels	1 302	3 090		
TOTAL PRODUITS	1 328 168	1 334 461	-6 292	-0,5%
Prestations	1 243 032	1 149 740		
Charges exceptionnelles	3 759	1 134		
Gestion administrative	14 254	14 399		
TOTAL CHARGES	1 261 044	1 165 273	95 770	8,2%
RESULTAT	67 124	169 188	-102 064	-60,3%

GESTION DES RESERVES MOBILIERES

L'année 1993 a été exceptionnelle sur la plupart des places mondiales, le CAC 40 à, quant à lui, progressé de 22 % et les taux obligataires français ont subi une forte décroissance. Les marchés semblent avoir anticipé la reprise économique déjà amorcée dans les pays anglo-saxons.

Dans ce contexte, les résultats du portefeuille de la CRPN se situent à un niveau exceptionnel, en raison d'importantes plus values sur cessions.

Pour 1994, la situation est beaucoup plus incertaine. La reprise tant attendue en Europe pourrait devenir une timide réalité. Le niveau des résultats de nos réserves mobilières dépendra en grande partie de l'évolution des taux obligataires.

GESTION DES RESERVES IMMOBILIERES

La CRPN a acquis fin décembre un immeuble de patrimoine de 52 logements à Paris, rue Médéric dans le 17ème, au prix de 60,2 MF, portant ainsi le patrimoine détenu directement par la C.R.P.N.P.A.C. à 62 unités. Par ailleurs, sur l'exercice, ont été mis en exploitation 4 immeubles : KREMLIN (2ème tranche), DIDEROT/MAZAS, les 2 immeubles de LYON.

Les résultats 1993.

Malgré la crise tout à fait marquée en matière de bureaux (difficulté à louer ou à relouer, diminution des loyers) et plus rampante en matière de logements (diminution de 10 à 15% des valeurs locatives), la Caisse a réussi à maintenir globalement le niveau de ses rentrées de loyers.

Mais l'augmentation des locaux vides, le plus grand nombre de logements à rénover, l'augmentation des créances douteuses, ont pesé sur les charges d'exploitation.

L'augmentation du résultat est à proportion de celle du parc géré.

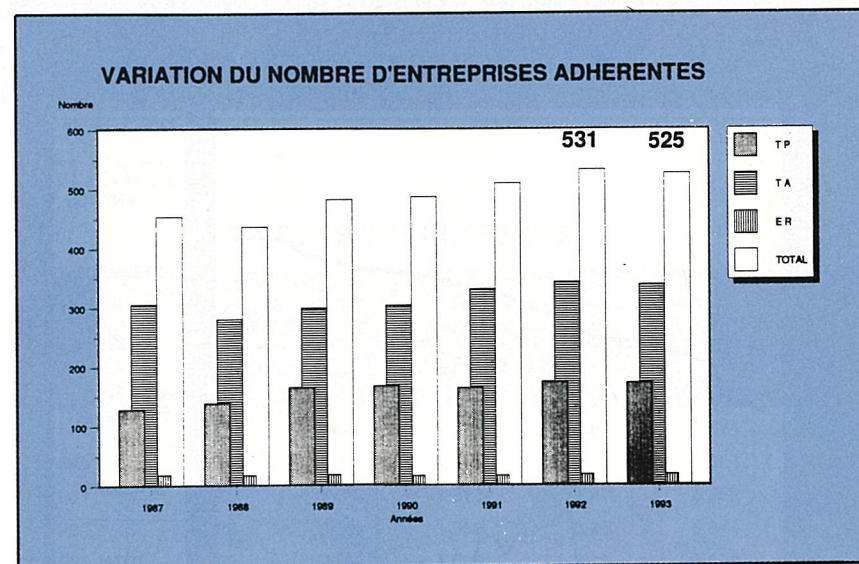
Perspectives 1994.

Le marché des bureaux continuera d'être déprimé. Celui des logements est en fin d'ajustement.

Du fait de l'inertie de ce type de réserves, l'année 1994 ne conduira pas à une amélioration sensible des performances.

STATISTIQUES

EMPLOYEURS



Le nombre d'entreprises du Transport Public passe de 173 à 171. Celui du Travail Aérien de 341 à 337.

COTISANTS

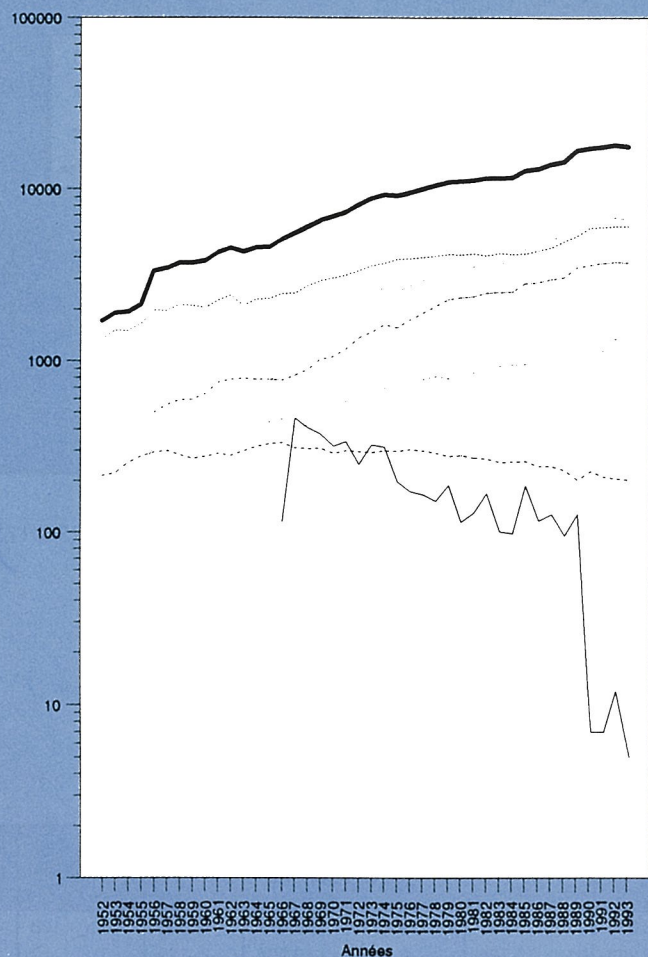
EFFECTIFS DES COTISANTS

ANNEES	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC				TRAVAIL AERIEN	STAGIAIRES	TOTAL GENERAL BRUT
		PNT	STEWARDS	HOTESSES	TOTAL			
1989	202	5 316	3 487	6 674	15 477	1 050	128	16 857
1990	227	5 964	3 595	6 493	16 052	1 129	7	17 415
1991	211	5 995	3 675	6 751	16 421	1 138	7	17 777
1992	206	6 059	3 734	6 796	16 589	1 348	12	18 155
1993	203	6 072	3 702	6 657	16 431	1 131	5	17 770

EFFECTIFS DES COTISANTS

Au 31 Décembre de chaque année

Nombre de cotisants



ESSAIS RECEPTION

PNT

STEWARDS

HOTESSES

TRAV AERIEN

STAGIAIRES

TOTAL

MOYENNE ARITHMETIQUE DES AGES DES COTISANTS

ANNEES	COTISANTS						
	ESSAIS RECEPTION	TRANSPORT PUBLIC			TRAVAIL AERIEN	STAGIAIRES	TOTAL
		PNT	STEWARDS	HOTESSES			
1992	45a 4m	42a 2m	35a 8m	33a 9m	42a 11m	34a 7m	37a 9m
1993	45a 3m	42a 9m	36a 2m	34a 4m	43a 3m	34a 0m	38a 3m

RETRAITES

EFFECTIFS DES RETRAITES

ANNEES	PENSIONS				TOTAL	
	DIRECTES		REVERSIONS ET AYANTS-CAUSE			
	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION	NOMBRE	VARIATION
1989	4 250	7,6%	1 374	5,9%	5 624	7,2%
1990	4 540	6,8%	1 444	5,1%	5 984	6,4%
1991	4 870	7,3%	1 513	4,8%	6 383	6,7%
1992	5 282	8,5%	1 562	3,2%	6 844	7,2%
1993	5 693	7,8%	1 609	3,0%	7 302	6,7%

AGES MOYENS D'ENTREE EN JOUISSANCE POUR LES PENSIONS DIRECTES OUVERTES AU COURS DE L'EXERCICE (sauf Temps Alterné)

ANNEES	ANCIENNETE 0		PROPORTION. 1		LOI 72		AUTRES		TOTAL	
	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.	AGE	EFF.
TOTAL 1992	57a 1m	125	53a 10m	155	61a 3m	53	45a 4m	49	54a 10m	382
TOTAL 1993	56a 2m	107	53a 7m	173	60a 9m	51	46a 5m	47	54a 5m	378

Définitions :

Pension d'ancienneté : Pension prise avec ancienneté de 25 annuités

Pension proportionnelle : Pension prise avec ancienneté comprise entre 15 et 25 annuités (sauf PNC féminin)

Loi de 1972 : Pension prise avec ancienneté de - de 15 annuités (ou PNC féminin - de 6 mois)

Autres : Pension d'invalidité, de coordination, décès etc....

L'âge moyen d'entrée en jouissance des pensions liquidées en 1993 diminue sensiblement.

DROITS OUVERTS EN 1993

- Pensions nouvelles
- Droits ouverts suite à des décès :
- Réversions
- Ayants-Droit

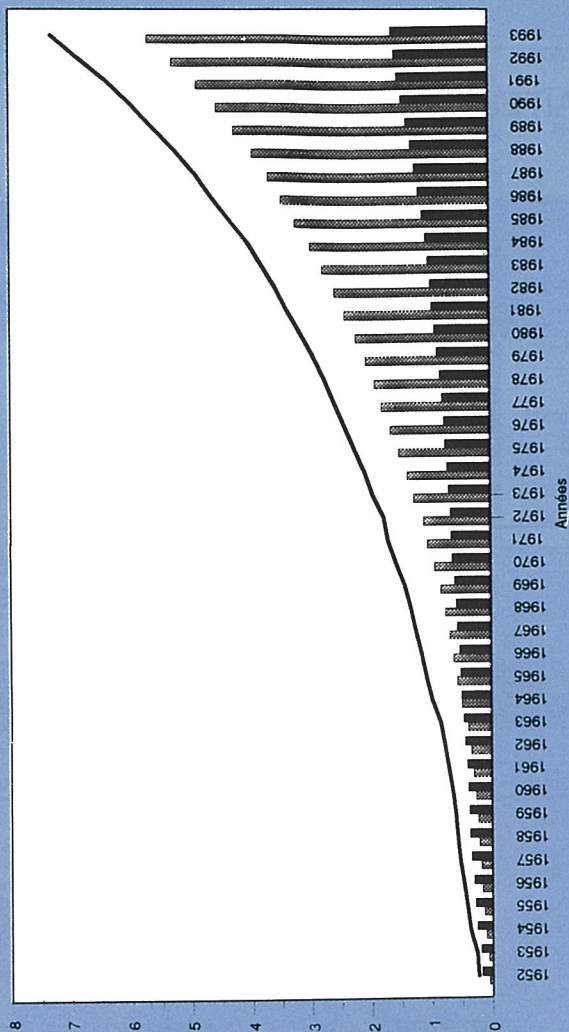
EXTINCTION DE DROITS EN 1993

- Décès retraités
- Décès veufs ou veuves
- Enfants (Extinction de droits)
- Veufs -veuves (Extinction de droits)

EFFECTIFS DES RETRAITES

Au 31 Décembre de chaque année

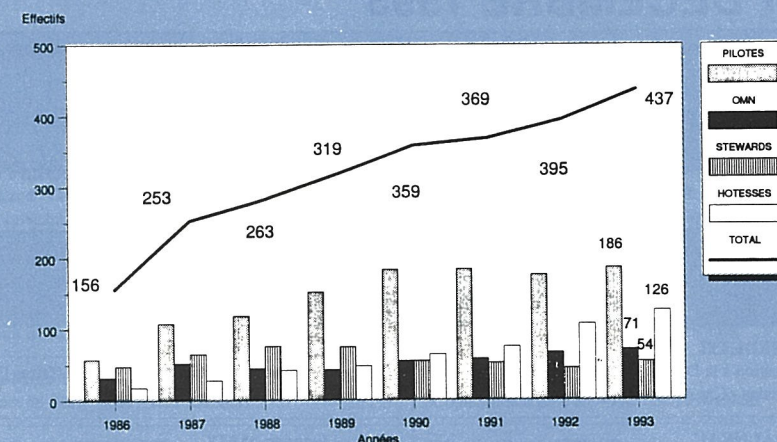
Nombre (en milliers)



TEMPS ALTERNE

EFFECTIFS EN TEMPS ALTERNE

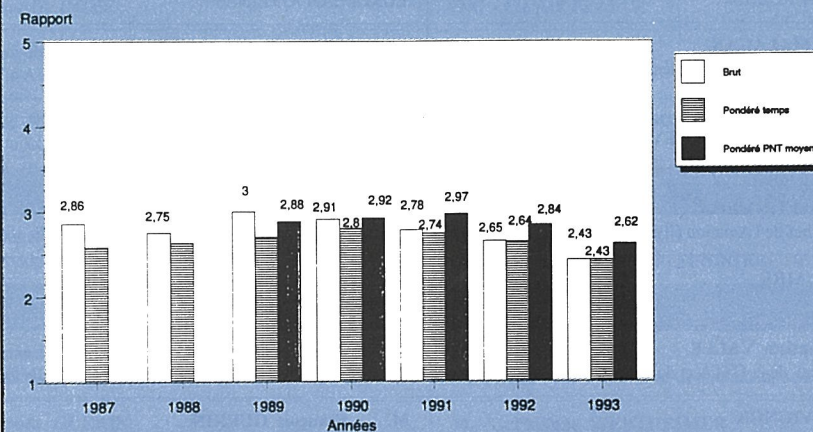
Au 31 Décembre 1993



Importante progression du nombre de navigants en temps alterné.

RAPPORT COTISANTS/RETRAITES

RAPPORTS COTISANTS / RETRAITES



Poursuite de la dégradation du rapport de charge cotisants/retraités (exprimés en effectifs théoriques PNT moyen). La dégradation s'est accentuée en 1993.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 DECEMBRE 1993

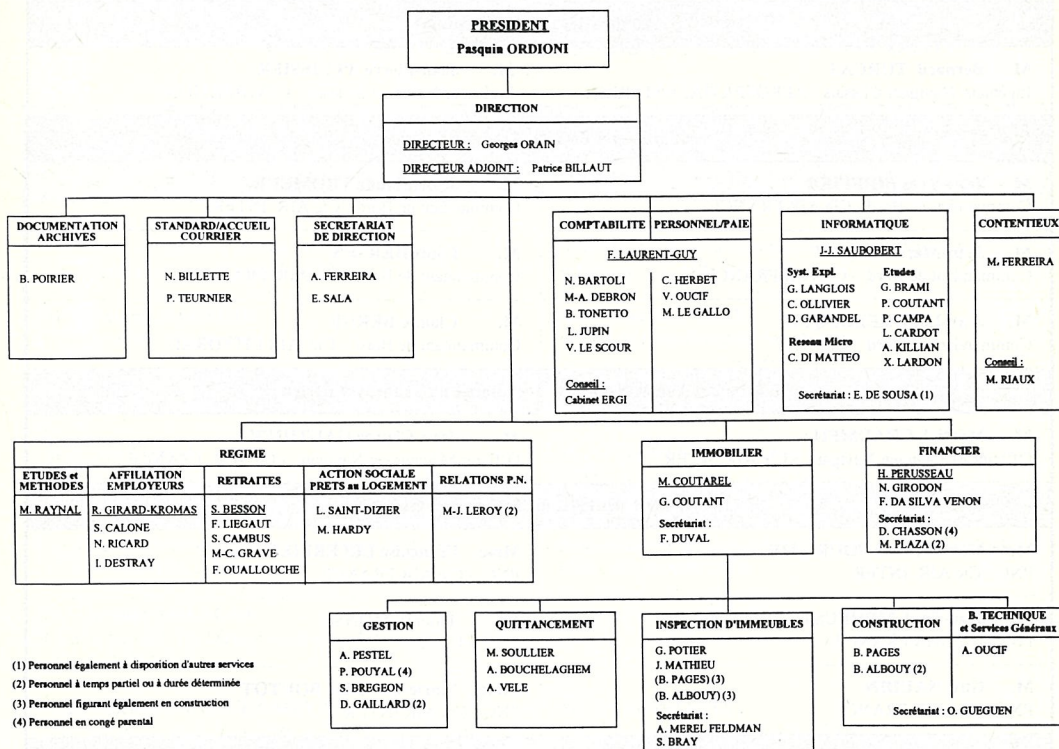
Président : Monsieur Pasquin ORDIONI
Président d'Honneur : Monsieur François GAS
Commissaire du Gouvernement : Monsieur Alix SERY

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES EMPLOYEURS	
M. Marc BENEDETTI Contrôleur de Gestion à la Direction Générale Affaires Financières et Filiales - Cie AIR FRANCE	M. Robert GAREL Directeur Adjoint à la Direction Générale Affaires Financières et Filiales - Cie AIR FRANCE
M. Patrick DAUNEAU Sous-Directeur Administratif - CEV	M. Jacques MAIX Adjoint au Sous-Directeur Administratif - CEV
M. Jean-Louis GASCHET Chargé de Mission - Cie AIR INTER	M. Jacques ROZEN Sous-Directeur des Relations Sociales - Cie AIR INTER
M. Joël LUNOT Directeur des Filiales et Participations - Cie AIR FRANCE	M. André CHATELLIER Service Affaires PN - Cie AIR FRANCE
M. Jacques MAIRE Directeur des Affaires Sociales et Juridiques - Cie TAT EUROPEAN AIRLINES	M. Dany BLANCHET Responsable de la Gestion Administrative du PN - Cie TAT EUROPEAN AIRLINES
M. Claude MALACAN Chef du Sce Aff. PN Direction Générale Affaires Sociales - Cie AIR FRANCE	M. François HERSEN Directeur des Affaires Aériennes - Cie AOM
Mme Michèle PAIRAULT-MEYZER Chef Sce Relations du Trav. Pers. au Sol - Cie AIR FRANCE	M. Hubert EVIN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Paul TROADEC Ingénieur en Chef de l'Aviation Civile à la DGAC	M. Gérard LEFEVRE Ingénieur en Chef de l'Aviation Civile à la DGAC
Pas de TITULAIRE	M. Marcel HENRIET Administrateur de la FNA
M. Jean-Baptiste VALLE Délégué Général de la CSTA et de la FNAM	M. Jean-Pierre MURACCIOLI Président - Cie NOUVELLE AIR TOULOUSE INTERN.
M. André VIGNON Président de l'INSTITUT AMAURY DE LA GRANGE	M. François GUERIN Secrétaire Général - Cie HELI UNION
M. Bernard WITT Représentant le GIFAS	M. Henri PERRIER Inspecteur des Essais en vols - AEROSPATIALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRPNPAC AU 31 DECEMBRE 1993 (suite)

ADMINISTRATEURS TITULAIRES	ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS
ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LES AFFILIES	
Au titre des Essais-Réceptions	
M. Bernard TURCAT Ingénieur Navigant d'Essais - AEROSPATIALE/MARIGN.	M. Jean-Pierre PELISSIER Ingénieur Navigant d'Essais - CEV/BRETIGNY
Au titre des PNT du Transport Aérien	
M. Jean-Yves BOIFFIER Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE	M. Jean-Claude TROMEUR Commandant de Bord - Cie AIR INTER
M. Jean-Marc BONNIN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE	M. Louis HERSEN Commandant de Bord - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Louis LEBECQUE Commandant de Bord - Cie TAT	M. Claude BERGE Commandant de Bord - Cie AIR LITTORAL
Au titre des Autres Navigants Techniques du Transport Aérien	
M. Martial CHAUMEIL Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR INTER	M. Jean-Claude GAUTHIER Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR FRANCE
Au titre des PNC du Transport Aérien	
Mme Marie-Hélène FOURCADE PNC - Cie AIR INTER	Mme Françoise LEPELIER PNC - Cie AIR FRANCE
M. Jean-Paul MEHEUST PNC - Cie AIR FRANCE	M. Thierry MONS PNC - Cie TAT
M. Guy NAUDIN PNC - Cie AIR FRANCE	Mme Marie-Christine BOUTOT PNC - Cie AIR INTER
Au titre du Travail Aérien	
M. Michel MORVAN DI CAMILLO Pilote d'Avion bombardier d'eau - SECURITE CIVILE	M. Jean CLEMENCON Chef du PN GHSC/GLAMI - MINISTERE DE L'INTERIEUR
Au titre des Retraités	
M. Roland BEGUE Ex-Chef de Cabine - Cie AIR FRANCE	Mme Colette ALLAIS Ex-Hôtesse - Cie TAI et Vve Commandant de Bord - Cie TAI
M. Claude GUERIN Ex-Officier Mécanicien Navigant - Cie AIR FRANCE	M. Philippe WERTHEIMER Ex-Commandant de Bord - Cie UTA
M. Michel PECORINI Ex-Commandant de Bord - Cie UTA	M. Roger NAIL Ex-Commandant de Bord - Cie UTA

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CRPNPAC au 31 DECEMBRE 1993



- OoO -

REVALORISATION DES PENSIONS

La pension de retraite (hors majoration) ne subit pas d'évolution au 1er Juillet 1994 alors qu'au 1er janvier, elle avait augmenté de 1,2 %.

Dans sa séance du 16 Juin 1994, le Conseil d'Administration, constatant la variation des salaires 1993 des navigants, a décidé, en effet, de maintenir les pensions à leur niveau du 1er semestre 1994.

PERIODICITE DU VERSEMENT DES PENSIONS

Les pensions sont versées mensuellement à terme échu, décision du CA n° 74-14 (entre le 1er et le 10 du mois suivant, à l'exception des pensions du mois de décembre payées sur décembre).

- OoO -

INFORMATIONS DIVERSES

VOUS ETES EMPLOYEUR

- Respectez les dates de limite de paiement (20 du mois) à défaut vous encourez l'application de pénalités de retard (minimum 10 % du montant des cotisations)

ATTENTION



- Aux rétentions de précompte des cotisations salariales, la CRPNPAC applique SYSTEMATIQUEMENT les dispositions des articles 406 et 408 du Code Pénal (assimilation à un abus de confiance).
- Lorsque vous recrutez un navigant professionnel, vous devez impérativement adresser à la CRPNPAC, AVANT LE PREMIER VOL, la déclaration préalable d'embauche.

VOUS ETES AFFILIE

- Vous êtes fortement invités lors de la conclusion d'un contrat de travail à vérifier que votre Employeur a bien effectué à la CRPNPAC la déclaration de votre embauche. A défaut, faites le vous-mêmes pour assurer vos droits.

ATTENTION



- Sans déclaration, aucune prestation n'est versée en cas d'accident.

VOUS ETES RETRAITE

- Pensez à renvoyer la fiche de renseignements valant certificat de vie qui vous est adressée une fois par an.

A défaut, le versement de votre pension sera suspendu.

- OoO -

JURISPRUDENCE A LA CRPNPAC

EMPLOYEURS

- Détournement de précompte :

Le 6 Avril 1993, le TGI de CHAUMONT :

"Condamne Madame L..... à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, à payer à la CRPNPAC la somme de 63 216,72 F. de dommages et intérêts à hauteur des précomptes indûment retenus et 1 200 F. en application de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale".

- Insuffisance de cotisations :

Le 10 Juin 1994, le TI de M..... :

"Condamne l'Aéroclub C..... à verser à la CRPNPAC les cotisations correspondant à l'abattement forfaitaire de 30 % indûment pratiqué sur les salaires".

NAVIGANTS, vérifiez vos droits, sur les notifications qui vous sont adressées chaque été.

- OoO -

LA CRPNPAC A VOTRE SERVICE

• Correspondance

Pour faire part d'un changement d'adresse, de situation familiale ou professionnelle, pour une réclamation, pour un renseignement d'ordre personnel :

NE TELEPHONEZ PAS, c'est inefficace, ECRIVEZ :

**CRPNPAC - 8 Rue de l'Hôtel de Ville
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX**

- **Téléphone** Pour un renseignement d'ordre général :
- Télex** HEURE D'OUVERTURE de 8 H 30 à 12 Heures) du LUNDI
- Télocopieur** et de 12 H 45 à 17 H 15) au VENDREDI

SOYEZ PRECIS CLAIR ... BREF

Téléphone : (1) 47 45 17 33

Télocopieur (1) 46 40 17 29 Télex 613 392 F

• Entretien sur place

Pour être reçu par **Marie-Jeanne LEROY**, chargée des relations avec le Personnel Navigant, **TELEPHONEZ**. Un rendez-vous sera fixé entre 9 Heures et 17 Heures du LUNDI au VENDREDI.

ATTENTION : Une visite sans rendez-vous ne sera reçue que dans la mesure des possibilités.

Jours de fermeture en 1994 :

- | | | | |
|-------------------|-------------------|---------------------|--------------------|
| - 28 janvier 1994 | - 13 mai 1994 | - 2 septembre 1994 | - 18 novembre 1994 |
| - 25 février 1994 | - 24 juin 1994 | - 30 septembre 1994 | - 23 décembre 1994 |
| - 1er avril 1994 | - 15 juillet 1994 | - 31 octobre 1994 | - 30 décembre 1994 |
| - 22 avril 1994 | - 12 août 1994 | | |

AUTRES SERVICES ...

REGIME

- **ACTION SOCIALE** : **Liliane SAINT-DIZIER**
(Prêts au Logement, Cautions et Fonds Social)

LOCATIONS DANS LE PATRIMOINE :

- **SA LOC INTER** - Tél. : 40 88 90 00
8 rue de l'Hôtel de Ville - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

VENTES DE LOGEMENTS :

- à Paris 19ème
- à Tremblay (93)
- à Noisy le Grand (93)
- et dans "Les Hespérides" de Fontainebleau (77).

- **SA LOC INTER** - Tél. : 40 88 90 00

8 rue de l'Hôtel de Ville - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX